

## Conférence de presse annuelle du 31 mars 2015

Peter Giger  
Chef de la division Assurances

### « Le SST a conduit à une meilleure conscience du risque »

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir vous présenter brièvement ici les modèles utilisés dans les assurances. Ces modèles me sont très familiers, et ce, depuis bien plus longtemps que les six mois écoulés depuis mon entrée à la FINMA. En effet, j'ai auparavant dirigé, de « l'autre côté » de la relation de surveillance, le développement et l'introduction d'un modèle interne de fonds propres alors que j'occupais un poste de chef de projet auprès d'une grande compagnie d'assurance. Nous pouvons aujourd'hui constater que le SST a au moins rempli l'une de ses fonctions principales : il conduit, chez les entreprises d'assurance, à une meilleure conscience du risque.

### Points communs et différences entre les banques et les assurances

Mais permettez-moi tout d'abord de présenter quelques points communs importants, mais aussi de grandes différences dans la modélisation du risque entre les banques et les assurances. Les deux secteurs ont en commun de devoir estimer au moyen de modèles la dotation en fonds propres des entreprises nécessaire, du point de vue prudentiel, pour protéger les clients.

Les différences, cependant, sont plus nombreuses. Les assureurs ne connaissent les calculs de modèles prescrits pour déterminer les fonds propres prudentiels que depuis peu d'années, alors que les banques y sont habituées depuis des décennies. Contrairement aux banques, les modèles pour les assureurs sont de nature exclusivement nationale. Il n'existe pour l'instant pas de prescriptions internationales à ce sujet. Par ailleurs, les modèles servant à l'estimation des risques sont plus conservateurs que ceux des banques. Par exemple, des événements ne survenant statistiquement qu'une fois par siècle, ou encore moins, sont pris en compte. Les banques ne considèrent pas des périodes aussi longues. De plus, pour les assureurs, les risques sont souvent non corrélés : des tempêtes en Floride et un séisme en Turquie surviennent sans aucun lien entre eux. Les risques de marché et de crédit, prédominants pour les banques, évoluent, eux, souvent dans la même direction en période de crise.

Un dernier point encore : en ce qui concerne les banques, les établissements actifs à l'échelle mondiale ont souvent des fonds propres situés peu au-dessus du minimum légal. Les assureurs internationaux visent, eux, la plupart du temps un objectif sensiblement supérieur aux minima des exigences en fonds propres prudentiels fondés sur des modèles, afin d'obtenir de Standard & Poor une notation d'assurance telle que le « *Insurance Financial Strength Rating* ». Cette notation renseigne sur l'état financier d'un assureur et sur sa capacité à remplir ses engagements d'assurance. Ces objectifs de notation se situent généralement dans le domaine A ou supérieur, alors que l'exigence, du point de vue de la solvabilité, est située dans le domaine BBB.

Les modèles utilisés par les assurances se distinguent donc clairement de ceux des banques.

## Le SST comme un modèle de réussite

La stabilité financière des assureurs est mesurée en Suisse depuis 2011 grâce au Test suisse de solvabilité (SST). Celui-ci fixe la quantité de fonds propres économiques dont un assureur doit disposer au minimum pour pouvoir, selon toute vraisemblance, remplir ses obligations. Plus les risques pris par un assureur sont élevés et plus hautes sont les exigences en fonds propres. Le SST tient compte de tous les risques de marché, de crédit, de taux et d'assurance pertinents. L'évaluation des actifs et des passifs se fait de manière proche du marché. Les difficultés potentielles d'un assureur peuvent ainsi être distinguées à un stade précoce. En introduisant le SST, la FINMA a agi en pionnière sur la scène internationale de la surveillance de l'assurance. L'Union Européenne devrait suivre, l'an prochain, avec son dispositif Solvabilité II.

Plus de quatre années s'étant écoulées depuis lors, il est temps de tirer un premier bilan intermédiaire. Tout d'abord concernant le SST en tant qu'instrument de surveillance en général, ensuite concernant la manière de calculer le SST, ou plus précisément concernant l'utilisation des différentes sortes de modèles.

Le jugement porté sur le SST en tant qu'instrument de surveillance s'avère positif. L'introduction et l'application du SST a conduit à une meilleure conscience du risque chez les assureurs. Le SST crée ainsi les bonnes incitations et a influencé le comportement des assureurs. Ces incitations sont certainement le plus grand succès du SST. La suppression du taux plancher avec l'euro peut ici nous servir d'exemple. Le SST a contribué à ce que les assureurs choisissent ou couvrent leurs placements en tenant compte des engagements d'assurance, en fonction de la devise considérée. De cette manière, les placements et les engagements d'assurance ont évolué de façon similaire, influençant de ce fait très peu la solvabilité. Avec ce renforcement de la conscience du risque, c'est l'un des objectifs principaux du SST qui est atteint.

## Le modèle standard appelé à devenir la norme

Le bilan n'apparaît pas positif uniquement en regardant les détails de la mise en œuvre technique du SST. Comme dans le secteur bancaire, le SST offre la possibilité de calculer le risque sur la base de modèles internes ou de modèles standard. Comme leur nom l'indique, les modèles internes reposent sur des calculs internes à l'entreprise. Tous les modèles internes doivent être approuvés par la FINMA. Les modèles standard, eux, sont mis à disposition par la FINMA. En résumé, la FINMA livre la structure de base servant à calculer la solvabilité, par exemple le modèle pour le calcul des risques d'un portefeuille de placement.

Pour adapter le SST aux défis futurs, nous considérons que deux correctifs doivent lui être apportés. Mon premier point concerne le choix du modèle. A l'avenir, les modèles standard devraient en effet être plus souvent utilisés que les modèles internes. L'ordonnance révisée sur la surveillance, laquelle vient d'être adoptée par le Conseil fédéral, posera par conséquent les modèles standard comme mo-

dèles de base. Cela permettra de réfréner l'usage de modèles internes, qui a tendance à se répandre. Le recours à des modèles internes reste justifié, mais n'est judicieux que là où les modèles standard ne peuvent saisir les risques de manière adéquate. C'est notamment le cas pour les groupes d'assurance ou les réassurances complexes.

Les modèles internes sont devenus de plus en plus complexes ces derniers temps. Pourtant, l'augmentation de leur degré de précision n'est souvent qu'apparente. On observe en fait qu'avec le temps, seuls quelques experts sont encore capables de comprendre ces modèles. Experts dont, bien souvent, le management de l'entreprise d'assurance, appelé à utiliser ces modèles dans ses décisions, ne fait pas partie.

Pour cette raison, les modèles standard seront de plus en plus utilisés à l'avenir. Cette position correspond d'ailleurs à la tendance au niveau international. Des modèles plus simples, robustes, sont à notre avis la meilleure solution, aussi bien pour les modèles standard que pour les modèles internes. La FINMA veillera explicitement à l'avenir à ce que les utilisateurs de modèles standard ne soient aucunement désavantagés, sur le plan des fonds propres, par rapport aux utilisateurs de modèles internes.

Deuxièmement, une adaptation du processus d'approbation est nécessaire en raison du grand nombre de modèles internes qui, par leur quantité et leur complexité, rendent leur approbation difficile à gérer. Jusqu'ici, plus de la moitié des entreprises d'assurance soumises au SST ont présenté des modèles internes. Chacun de ces modèles doit être examiné et approuvé par la FINMA. Souvent, les modèles proposés ne répondent pas aux exigences de la FINMA. Les risques actuariels tiennent par exemple insuffisamment compte des événements extrêmes ou alors la logique du modèle n'est pas assez documentée. La FINMA n'a ainsi approuvé de nombreux modèles internes qu'en assortissant leur approbation de conditions et de limitations dans le temps. De plus, d'autres entreprises seront soumises au SST avec l'entrée en vigueur de l'ordonnance révisée sur la surveillance. C'est pourquoi la FINMA allégera et accélèrera dès cette année le processus d'approbation des modèles internes.

## Développement mesuré du SST

Permettez-moi d'en venir à ma conclusion. Les modèles de fonds propres fondés sur le risque sont devenus un élément irremplaçable de l'économie moderne de l'assurance. Ils permettent au management de justifier et de quantifier les avantages d'une stratégie de placement tenant compte des engagements d'assurance. Les modèles démontrent également la valeur économique de la diversification à l'intérieur des portefeuilles ainsi qu'entre les portefeuilles et permettent d'attribuer aux risques les fonds propres appropriés. Par ailleurs, les modèles aident la surveillance à mieux comprendre le profil de risque des différentes entreprises d'assurance. Leur valeur ne doit cependant pas non plus être surestimée et il convient de toujours interpréter leurs résultats avec la prudence nécessaire. Cela vaut aussi bien pour les banques que pour les assurances.

La FINMA s'efforce de poursuivre le développement du SST. Un bon équilibre est cependant nécessaire entre le développement technique possible et les ressources à mobiliser pour cela. Ce faisant, nous mettons un accent particulier sur les incitations provoquées par ces modèles. Celles-ci doivent

être appropriées afin d'être effectivement intégrées par les entreprises d'assurance. De cette manière, les modèles de laboratoire s'appliquent et contribuent à une meilleure gestion des risques. Cela augmente la sécurité non seulement pour les entreprises, mais aussi pour les preneurs d'assurance.